



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

SEANCE du 21 OCTOBRE 2025

Nombre de délégués en exercice : 53
Présents : 27
Excusés : 26

Date convocation : 9 octobre 2025
Date affichage : 31 octobre 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 21 octobre à dix-neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de LOCODOLE à DOLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

Etaient présents :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : CALINON S, CHAMPHANET S, DAMY O, DEWALLY D, DIEBOLT A, FERNOUX-COUTENET G, FICHERE JP, GUERRIN B, GUIBELIN H, HOFFMANN M, GUIBELIN MR, MEUGIN O, MIRAT M, PECHINOT J, PERNOUX A, REBILLARD JM, ROBERT JC.

Communauté de Communes Jura Nord : BOURCET A, DAUNE M, PERTUS E.

Communauté de Communes du Val d'Amour : DUGOIS C, KOEHREN N, LOGEROT B.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : FLUCHON E, GARNIER JN, JOBELIN A, LAGALICE C.

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : BONIN JL, BUSSIERE P, CHAUCHEFOIN G, CROISERAT JL, GAGNOUX JB, GINDRE D, GUIBELIN H, MATHIOT A, LAGNIEN J, VADANT M.

Communauté de Communes Jura Nord : BACOT H, BENESSIANO M, CHANCENOTTE A, GOUNAND A, LAVRY G, THABARD JC.

Communauté de Communes du Val d'Amour : COUTROT G; DEGAY P, DEJEUX A, PICHON JC, SERMIER P, THERY J.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : BONGAIN G, CORDIER E, GUILLEMOT J, LEFEVRE N, SCHMIEDER M.

Secrétaire de séance : Monsieur GARNIER Jean-Noël

Délibération n° 21102025-4cs

Objet : Avenant n° 2 aux tarifs 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale,
Vu la délibération du Conseil Syndical du 11 décembre 2024 approuvant les tarifs 2025,
Vu l'avis favorable du Bureau Syndical du 1^{er} octobre 2025,

Considérant que le SICTOM de la Zone de Dole procède à une commande groupée de sacs à ordures ménagères pour les communes adhérentes,

Le Président, EXPOSE l'avenant n° 2 aux tarifs 2025 pour les sacs à ordures ménagères des communes adhérentes :

Désignation	Unité	Tarif 2025
Sacs 30 litres – noir	€/le sac	0,0324
Sacs 50 litres – noir	€/le sac	0.0612
Sacs 100 litres - noir	€/le sac	0.0864

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** l'avenant n° 2 aux tarifs 2025 pour les sacs à ordures ménagères des communes adhérentes.

Envoyé en préfecture le 12/11/2025

Reçu en préfecture le 12/11/2025

Publié le

ID : 039-253900633-20251021-21102025_4CS-DE



SICTOM de la Zone de DOLE